



OPALE
OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
ECONOMIE
EMPLOI
INSERTION

DECEMBRE 2022

L'insertion par l'activité économique (IAE) dans la métropole de Lyon

Note analytique 2021

Un secteur toujours dynamique et innovant **2**

En 2021, la diversification confortée **4**

Un secteur en croissance forte qui pèse plus de 72,5 millions d'euros en 2021 dans la Métropole **7**

Un rebond du secteur en 2021 marqué par une forte croissance des embauches **8**

La part belle aux jeunes et aux chômeurs de très longue durée **11**

Carte des SIAE en 2021 **13**

SYNTHÈSE

Un travail approfondi relatif à l'insertion par l'activité économique (IAE) sur l'ensemble de la circonscription du Rhône a été confié à l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise en 2020 pour éclairer les décideurs sur la mise en œuvre d'une gouvernance territoriale de l'IAE. Depuis, la Métropole souhaite disposer d'un suivi annuel des résultats produits par le secteur sur son territoire et des dynamiques à l'œuvre.

L'analyse présentée ici s'inscrit dans le rythme annuel de suivi de l'IAE. Il s'agit de la deuxième note rédigée dans ce cadre. Elle s'appuie sur les données annuelles 2021 des services de la Direction départementale de l'emploi, des travailleurs et des solidarités (DDETS) du Rhône.

L'analyse 2021 confirme le dynamisme du secteur. Cinq nouvelles structures ont été créées. Deux nouvelles activités apparaissent et la part des secteurs historiques que sont le nettoyage, l'entretien et le nettoyage des locaux ainsi que celui du bâtiment et des travaux publics poursuivent leur tendance à la baisse. Le nombre de salariés accompagnés en 2021 a fortement augmenté jusqu'à dépasser le niveau 2018 d'avant crise. L'augmentation a profité à toutes les classes d'âge avec un effet particulièrement marqué chez les salariés de moins de 26 ans, essentiellement peu qualifiés. Il semble que les femmes restent en marge de cette recrudescence des embauches. En 2021, le chiffre d'affaires du secteur continue d'augmenter.



Un secteur toujours dynamique et innovant

Définitions

Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) :
Ces structures développent la plupart du temps des activités d'utilité sociale. Les salariés en insertion des ACI sont généralement des personnes en début de parcours d'insertion, encore éloignées de l'emploi.

Entreprises d'insertion (EI) :
Ces structures répondent aux mêmes règles qu'une entreprise classique, c'est leur finalité sociale qui les distingue de leurs concurrentes. Les salariés d'une EI sont liés à la structure par un contrat de travail à durée déterminée d'insertion (CDDI).

Associations intermédiaires (AI) :
Les AI embauchent des personnes éloignées de l'emploi par le biais de CDDI ou de CDD d'usage. Ces personnes sont mises à disposition d'entreprises, collectivités ou particuliers qui sont liés à l'AI par un contrat de mise à disposition.

Entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) :
Les ETTI utilisent le travail temporaire comme support de l'insertion. Les personnes en difficultés sociale et professionnelle se voient proposer des postes d'intérim.

Un nombre de structures qui continue d'augmenter

En 2021, 66 structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) sont installées sur le territoire métropolitain. En 2020, elles étaient 61.

En 2019 et 2020, neuf structures avaient vu le jour dont quatre ateliers et chantiers d'insertion (ACI), quatre entreprises d'insertion (EI) et une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI), ce malgré la crise sanitaire et économique. Quatre structures avaient néanmoins cessé leur activité dans le même temps.

En 2021, cinq nouvelles structures viennent enrichir le paysage de l'insertion par l'activité économique : deux nouveaux ateliers et chantiers d'insertion (ACI), deux entreprises d'insertion (EI) et une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI). Aucune fermeture n'a eu lieu entre 2020 et 2021.

Plus de la moitié des SIAE de la métropole (56%) sont situées à Lyon ou Villeurbanne. Trois des cinq structures nouvellement créées sont d'ailleurs installées dans l'une ou l'autre de ces deux villes.

Comme en 2020, 80% des structures de la circonscription départementale du Rhône sont implantées sur le territoire métropolitain.

La diversification et l'innovation toujours d'actualité en 2021

La diversification et l'innovation, observées en 2020 en phase avec des exigences sociales, sont à nouveau constatées en 2021 même si le phénomène est moins prononcé du fait notamment d'un nombre de nouvelles structures moins important.

En 2020, les ateliers de revente, réparation et entretien de vélos faisaient leur entrée remarquée, l'économie circulaire s'affirmait avec la collecte, la remise en état, la revente et le SAV de matériel électroménager, de matériel médical, de matériel de bureau professionnel. Le nombre de structures avec en activité principale la ressourcerie (à distinguer de la valorisation, du tri et du recyclage) avait doublé en deux ans ; celle de la valorisation, du tri et du recyclage est devenue le 3^{ème} secteur investi par les structures (19 structures en 2020).

Dans ce contexte de développement de nouvelles activités, le poids des deux secteurs historiques (le secteur du nettoyage, de l'entretien, de la propreté des locaux et celui du bâtiment et des travaux publics) avait diminué. La part des SIAE proposant ces activités était passée respectivement de 45% et 41% en 2018 à 38% et 30% en 2020.

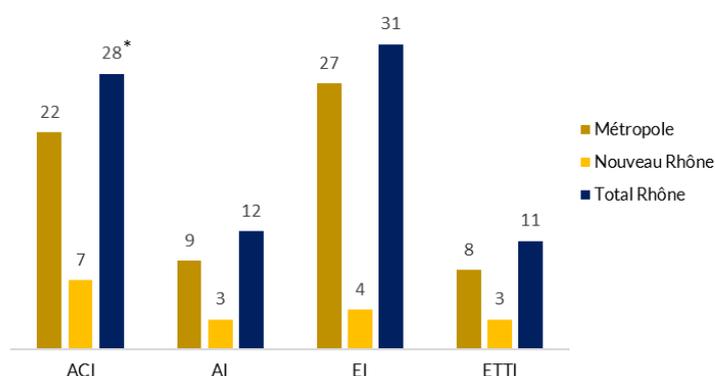
En 2021, la diversification comme l'innovation se poursuivent.

66 SIAE
dans la métropole
en 2021

61 SIAE
dans la métropole
en 2020

56 SIAE
dans la métropole
en 2018

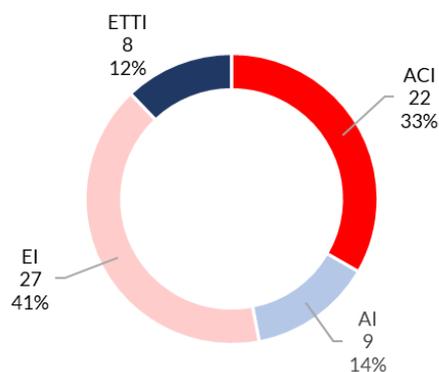
Les structures de l'IAE par type de structures en 2021 dans la circonscription du Rhône



* Un ACI est composé de deux chantiers d'insertion dont l'un est localisé sur le territoire métropolitain et l'autre sur le Nouveau Rhône. À l'échelle de la circonscription du Rhône, il compte pour un seul ACI.

Note : En 2021, huit nouvelles structures ont été créées dans la circonscription du Rhône : cinq dans la Métropole, trois dans le Nouveau Rhône.

Les structures de l'IAE par type de structures en 2021 dans la métropole de Lyon



3/4 des SIAE
dans la métropole de Lyon
sont des EI ou des ACI

Trois des cinq structures nouvellement créées en 2021 se tournent vers des activités déjà couvertes dans le champ des SIAE : le jardin et les espaces verts (Les jardins d'AIDEN), la réparation de vélo (Velogik inclusion ESTIME), l'interim multiactivités (Humando). En revanche, les deux EI nouvellement créées développent chacune une activité absente jusqu'à présent sur le territoire métropolitain, avec l'apparition d'une part, d'une activité de production et de vente de boissons fondée sur une exigence de circuit court (Brasserie Dulion) et d'autre part, d'une activité d'hôtellerie solidaire (Hôtel le Grand Barnum).

La part des activités de nettoyage, entretien, propreté des locaux et celles relatives au bâtiment et travaux publics poursuit sa tendance à la baisse (respectivement 35% et 28% des SIAE proposent ces activités en 2021).

Une répartition par type de structures stable

En 2021, la répartition des SIAE par type reste proche de celle de 2020 comme de celle de 2018. L'augmentation du nombre de structures ne vient pas modifier la répartition.

Un tiers des SIAE de la métropole sont des ACI (33%), quatre sur dix sont des EI (41%). Le nombre moindre de structures de type AI et ETTI se traduit logiquement par un poids relatif plus faible dans le total des SIAE : elles représentent respectivement 14% et 12%.

Avec 22 ACI et 27 EI, ces deux types de structures représentent quasiment les trois-quarts de l'ensemble des structures implantées dans la métropole (74%).

Les AI, moins nombreuses mais premières employeuses du secteur

La répartition en nombre de salariés accompagnés au cours de l'année montre un résultat très différent. Notamment, les AI représentent 14% des structures mais accompagnent 36% des salariés en insertion. A l'inverse, les EI qui comptent pour 41% de l'ensemble des SIAE du territoire, accompagnent 22% des salariés en insertion (résultats détaillés page 8).

En 2021, la diversification confortée

Éclairage

La catégorisation des secteurs d'activité a évolué depuis 2018 pour être en phase avec l'évolution des secteurs investis. Notamment, le développement des **ressourceries** a conduit à en faire une catégorie dès 2020. Auparavant, cette activité de revente de matériels de deuxième main était comptabilisée dans les rubriques de valorisation/tri/recyclage ou services solidaires. De même l'activité de **collecte/revente/économie circulaire** est nouvelle en 2020. En 2018, une seule structure proposait cette activité avec remise en état et SAV. Elle était alors comptabilisée dans la rubrique valorisation/tri/recyclage. La catégorie **mobilités/transports** a également été créée en 2020 pour tenir compte des nouvelles structures positionnées sur l'activité d'entretien (réparation) et de remise en état de vélos. En 2021, les activités d'**hôtellerie** et de **production/circuit court** ont été créées.

Une diminution du poids des secteurs d'activité classiques de l'IAE

La hiérarchie des secteurs d'activités observée en 2020 se confirme en 2021.

Le secteur du nettoyage, de la propreté, de l'entretien des locaux et celui du bâtiment et des travaux publics restent en tête des activités des SIAE. En 2021, 35% et 28% des SIAE sont respectivement positionnées sur ces activités (25 et 20 SIAE). Néanmoins leur part diminue, signe manifeste de la diversification qui s'opère. Ces deux activités représentent 29% de l'ensemble des activités proposées par les SIAE de la métropole (30% en 2020).

L'activité de valorisation, tri, recyclage est devenue l'une des principales en 2020 (la 3^{ème} plus importante) et le reste en 2021 : 27% des SIAE sont engagées dans cette activité (19 structures).

L'activité des services aux particuliers/aide à la personne mobilise 23% des SIAE en 2021 (16 SIAE). Cette part reste stable par rapport aux années précédentes.

Une diversification portée essentiellement par les nouvelles structures

La moitié des structures nouvellement créées (au nombre de 14) sur le territoire métropolitain ces trois dernières années (période 2019-2021) s'impliquent sur des segments d'activité récents de l'IAE : collecte/revente/économie circulaire (+2 SIAE en 3 ans), Mobilités/transports (+3 SIAE). 2 structures innovent en 2021 sur des secteurs encore non explorés par l'IAE du territoire : l'hôtellerie et le circuit court de production.

Certaines structures déjà existantes enrichissent leur(s) activité(s) première(s) et s'engagent également dans la collecte/revente/économie circulaire (2 SIAE) et les mobilités/transports (3 SIAE). Les secteurs de transport/logistique sous la forme de reconditionnement et stockage et de transformation alimentaire semblent prendre de l'ampleur.

Cette tendance à la fois à l'exploration de nouvelles activités et au positionnement sur des activités récentes participe à la diversification : elle fait mécaniquement baisser le poids des secteurs du nettoyage, de l'entretien, de la propreté des locaux et celui du bâtiment et des travaux publics.

35% des SIAE
dans le nettoyage, la propreté et l'entretien des locaux en 2021

38% des SIAE
dans le nettoyage, la propreté et l'entretien des locaux en 2020

45% des SIAE
dans le nettoyage, la propreté et l'entretien des locaux en 2018

28% des SIAE
dans le bâtiment et les travaux publics en 2021

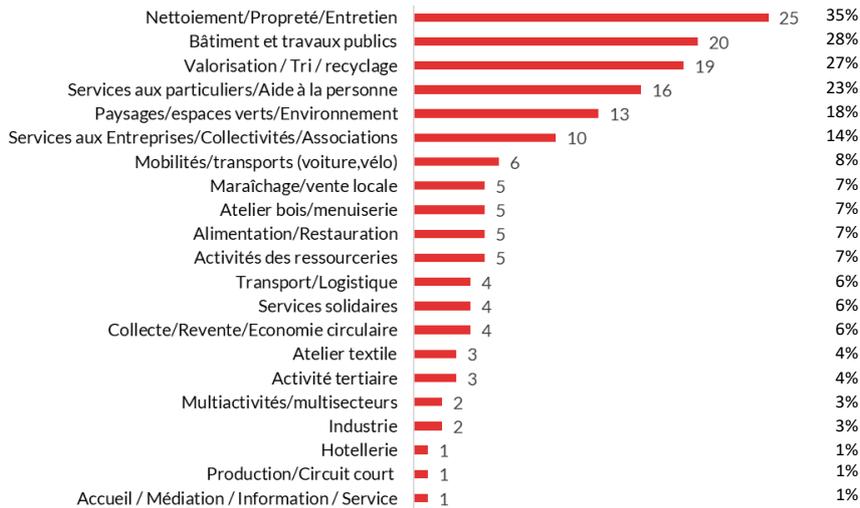
30% des SIAE
dans le bâtiment et les travaux publics en 2020

41% des SIAE
dans le bâtiment et les travaux publics en 2018

Clé de lecture

35% des SIAE du territoire métropolitain exercent une activité de nettoyage, propreté,

Les secteurs d'activité des SIAE en 2021



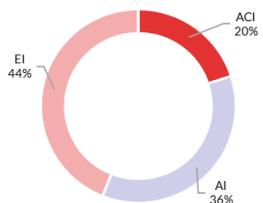
Note : une structure peut exercer plusieurs activités. Près des 3/4 des structures exercent au moins 2 activités.

Clé de lecture

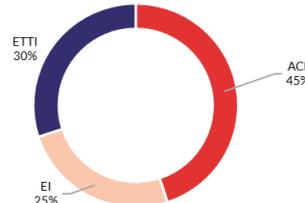
25 SIAE proposent des activités dans le nettoyage, la propreté et l'entretien des locaux. Parmi celles-ci, 20% sont des ACI, 36% sont des AI, 44% sont des EI.

Les principaux secteurs d'activité investis en 2021 par type de structure

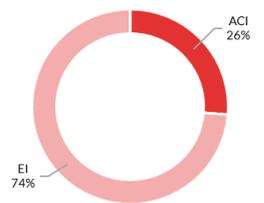
25 SIAE dans le secteur du nettoyage/Propreté/Entretien



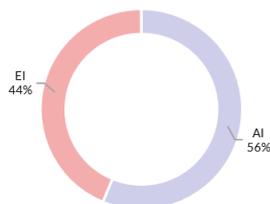
20 SIAE dans le secteur du Bâtiment et travaux publics



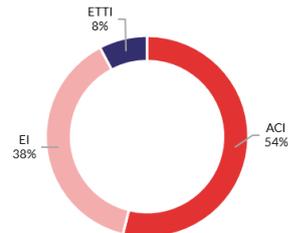
19 SIAE dans le secteur de la Valorisation/Tri/recyclage



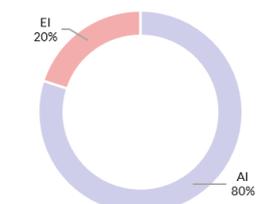
16 SIAE dans le secteur des Services aux particuliers/Aide à la personne



13 SIAE dans le secteur des Paysages/espaces verts/Environnement



10 SIAE dans le secteur des Services aux Entreprises/Collectivités/Associations



Des spécialisations sectorielles selon les types de structures ?

Les structures sont plus ou moins présentes dans certains secteurs d'activité selon leur type :

- les ACI sont nombreux à exercer dans le secteur du bâtiment/travaux publics (essentiellement du 2nd œuvre) et dans celui des paysages et espaces verts (qu'il s'agisse de la création ou l'entretien). Plus du tiers des ACI (35%, 9 structures) exercent une activité dans le BTP et plus du quart (27%, 7 structures) dans les espaces verts. 46% des ACI exercent une seule activité.

- les EI de la métropole sont plus de la moitié (52%, 14 structures) à avoir une activité liée à la valorisation, au tri, au recyclage et 41% (11 structures) sont investies dans le nettoyage, la propreté, l'entretien. Plus d'une EI sur quatre (26%, 7 structures) œuvre dans le domaine des services aux particuliers/aides à la personne. Près d'une sur cinq (19%, 5 structures) a une activité dans le bâtiment et travaux publics et/ou dans les paysages et es-

paces verts. Les deux tiers des EI (66%) proposent au moins deux activités.

- la totalité des AI est positionnée dans les services aux particuliers/aide à la personne et le nettoyage, la propreté, l'entretien. La quasi-totalité (8 AI sur 9) travaille également dans le secteur des services aux entreprises, associations, collectivités.

- les trois-quarts des ETTI sont spécialisées dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Dans l'IAE, 4 secteurs d'activités prépondérants

En 2021, tous types de structures confondus, l'activité de nettoyage/entretien/propreté, celle relative au bâtiment/travaux publics, celle de valorisation/tri/recyclage et les services aux particuliers (dont l'aide à la personne) représentent plus de la moitié (52%) des activités proposées par l'ensemble des SIAE du territoire. En 2020, ces quatre activités comptaient pour 54% de l'ensemble des activités.

Clé de lecture

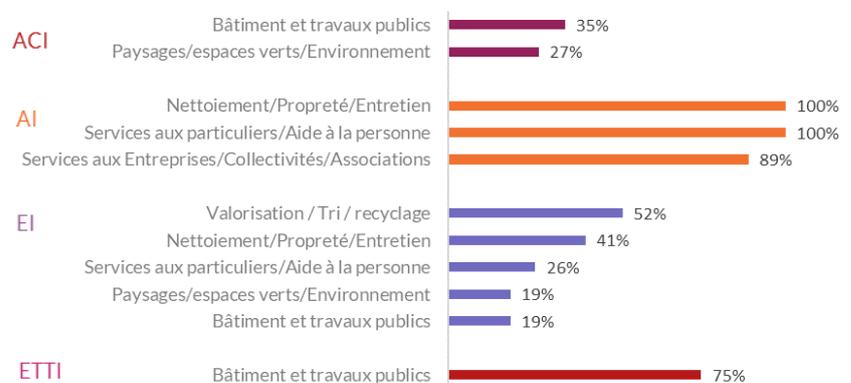
35% des ACI ont une activité dans le bâtiment et les travaux publics. Ils sont 27% à avoir une activité dans le secteur des paysages et espaces verts.

Les 9 AI proposent des services aux particulier et du nettoyage, propreté, entretien des locaux. 8 AI sur 9 proposent des services aux entreprises, collectivités, associations.

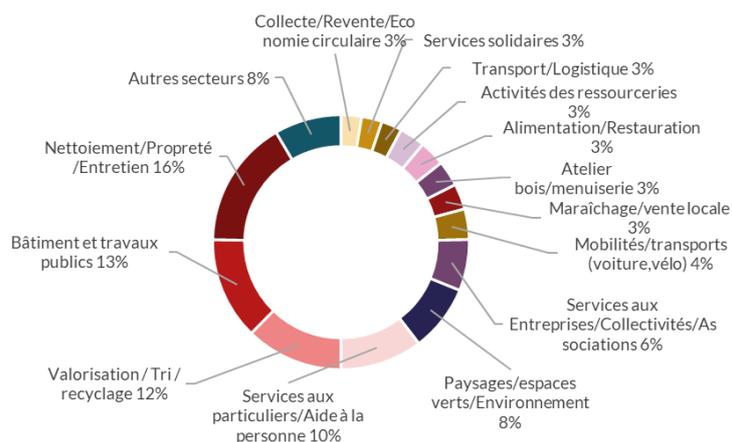
Plus de la moitié des EI (52%) ont une activité liée à la valorisation, le tri, le recyclage.

Les trois-quarts des ETTI ont au moins une activité fléchée dans le BTP.

Principaux secteurs investis par type de structure en 2021



Poids respectifs des secteurs d'activité investis en 2021



Clé de lecture

En 2021, sur le territoire métropolitain, 16% de l'activité totale des SIAE concerne le nettoyage, la propreté, l'entretien, 13% concerne le secteur du bâtiment et des travaux publics, 12% celui de la valorisation, du tri et du recyclage, 10% les services aux particuliers. Ces 4 secteurs d'activité représentent plus de la moitié de l'activité totale (52%).

Un secteur en croissance forte qui pèse plus de 72,5 millions € en 2021 dans la métropole

+17,9%

c'est l'évolution du chiffre d'affaires en 2021

Note méthodologique

*En calculant l'évolution du chiffre d'affaires 2018/2020, à partir des données 2020 affichées et des données 2018 (les 56 SIAE en 2018 affichaient un CA de 57,4 millions €.), on trouve un taux d'évolution de +7,1%. En réalité, l'évolution du chiffre d'affaires est moindre puisqu'en modifiant sa facturation en 2020, une structure a fait mécaniquement augmenter son CA. Il est nécessaire de neutraliser l'effet du jeu d'écriture ce qui conduit à un taux d'évolution biennuel de +6,0%.

+11 millions de chiffre d'affaires en un an

Les 61 SIAE implantées sur le territoire de la métropole avaient dégagé un chiffre d'affaires (CA) de 61,5 millions € en 2020 ce qui correspondait à une hausse de +6,0% en deux ans*. L'augmentation 2020 du chiffre d'affaire était essentiellement due aux structures nouvellement créées en 2019 et 2020. Elles contribuaient pour 5,3 millions € au CA 2020.

En 2021, le chiffre d'affaires du secteur augmente de +17,9% en une seule année. A champ constant (en ne retenant que les structures existantes en 2020 et en 2021), le CA affiche un taux d'évolution de +15,1%.

En 2021, le secteur de l'IAE du territoire métropolitain génère 72,5 millions d'€.

La moitié du CA dégagé par les EI et une augmentation forte dans les ACI

53% du chiffre d'affaires 2021 (38 m€) provient des entreprises d'insertion.

En 2021, le chiffre d'affaires augmente dans tous les types de structures. Il croît fortement dans les ACI (+55,6% en un an) sans que cette hausse soit due à la création des deux nouveaux ACI.

En 2020, l'activité des AI avait réussi à se maintenir malgré le contexte défavorable (+2,4% entre 2018 et 2020). En 2021, l'activité augmente franchement et affiche une évolution de +22,5% en un an. La quasi-totalité des AI enregistre une hausse.

Le chiffre d'affaires des ETTI avait chuté en 2020 avec -27,8% par rapport à 2018. En 2021, la reprise d'activité soutenue conduit à une hausse du CA de +29,4%. En conséquence, à fin 2021, le chiffre d'affaires côtoie son niveau d'avant crise.

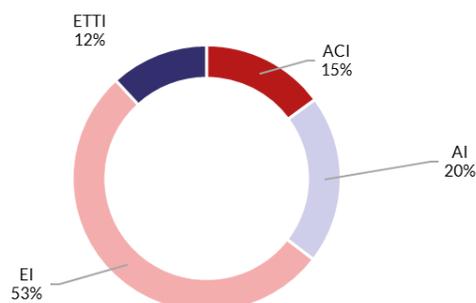
Le chiffre d'affaires des EI augmente plus modestement avec +6,9% en 2021 mais il avait augmenté de +9,5% sur la période 2018-2020, incluant le contexte de crise sanitaire.

Un secteur subventionné

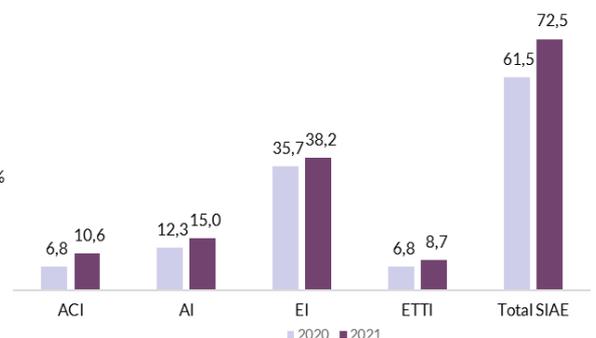
En 2021, comme les années précédentes, les ressources des structures proviennent pour 30% des subventions d'Etat. Deux-tiers de ces subventions sont attribuées aux ateliers et chantiers d'insertion.

Les subventions comptent pour 61% des ressources des ACI, 18% des ressources des EI, 11% des ressources des ETTI, et 9% des ressources des AI.

Répartition du chiffre d'affaires par type de structure au 31/12/2021



Chiffres d'affaires arrondis par type de structures en millions €



Un rebond du secteur en 2021 marqué par une forte croissance des embauches

6 400
salariés en insertion en 2021

1 700
sorties en 2021
(1 600 en 2018, 1 300 en 2020)

920
sorties dynamiques en 2021

Éclairage

L'IAE s'adresse aux personnes particulièrement éloignées de l'emploi. Le salarié en insertion signe un contrat de travail spécifique avec une des 4 structures : ACI, AI, EI, ETTI

Ce contrat est renouvelable dans la limite en principe d'une durée totale de 24 mois.

Dans le contexte de crise sanitaire 2020, la durée des parcours a été prolongée. Cette décision peut expliquer au moins pour une part la diminution du nombre de sorties réalisées et peut-être la baisse du nombre de salariés accompagnés (moins de sorties engendrent moins de nouveaux salariés recrutés).

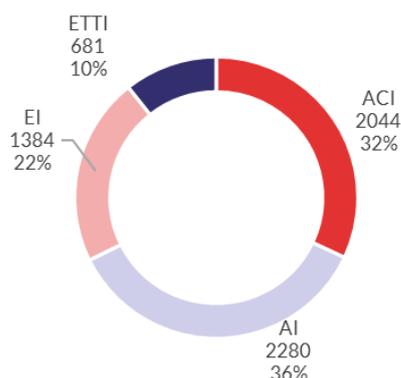
En 2021, une nette reprise du secteur avec 6 390 salariés en parcours d'insertion

En 2021, près de 6 400 salariés ont été accompagnés par au moins une structure de l'IAE du territoire métropolitain (+ 1 200 salariés en un an). En 2020, ils étaient 5 210, en 2018, 5 620.

Comparée à la période précédente, la tendance est complètement inversée en 2021 : le nombre de salariés avait accusé un net recul en 2020 (-7 % en deux ans) et affiche en 2021 une hausse sans conteste (+23% en un an).

La forte augmentation s'explique par le fort rebond économique intervenu après la crise sanitaire mondiale de 2020 qui avait obligé à stopper de nombreux chantiers et/ou activités. Néanmoins au-delà du rattrapage lié au choc conjoncturel de 2020, la hausse est réelle puisque le nombre de salariés en insertion en 2021 est nettement supérieur à celui de 2018 (+14% d'augmentation soit + 800 salariés). L'augmentation du nombre de SIAE sur la période ne joue quasiment pas dans la hausse.

Répartition des effectifs salariés en insertion en 2021



Un fort déploiement des ACI en 2021

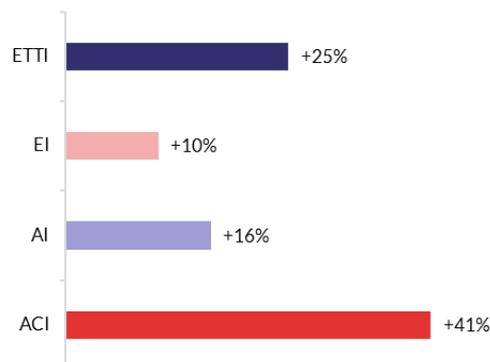
En 2021, 36% des salariés en insertion travaillent dans une AI, 32% dans un ACI, 22% dans une EI, 10% ont un contrat d'insertion dans une ETTI. Les ACI et les ETTI sont les deux types de structures dans lesquelles les effectifs ont le plus augmenté en 2021, respectivement, +41% et +25%.

Ce sont les ACI qui ont contribué le plus à la hausse des effectifs globaux en 2021 avec 600 salariés supplémentaires en un an.

En 2021, le nombre de salariés accompagnés dans les ACI et les EI est supérieur à son niveau d'avant crise. Il a d'ailleurs toujours crû, y compris en 2020 lors de la crise sanitaire et économique. Au total en trois ans (2018-2021), les effectifs ont crû respectivement de +49% et +16% dans les ACI et les EI.

En revanche, dans les AI comme dans les ETTI le nombre de salariés accompagnés peine à retrouver leur niveau d'avant crise même si la hausse est amorcée en 2021 (la chute avait été brutale en 2020 avec 17% et 23% d'effectifs en moins).

Evolution 2020-2021 des effectifs salariés en insertion par type de structures



Les sorties en hausse modeste ...

Les sorties avaient accusé une baisse de -18% entre 2018 et 2020. Elles repartent à la hausse en 2021. La hausse globale atteint +30% en un an, sachant que l'année 2020 présentait un niveau anormalement bas (conséquence de la crise sanitaire). En comparant les sorties à l'année 2018, la hausse globale est plus modeste et atteint +7% (+ 100 sorties).

Les évolutions sont contrastées selon les types de structures.

Dans les ACI, le nombre de sorties a fortement augmenté en 2021 (+135 sorties, +76% d'évolution) et a dépassé le nombre des sorties en 2018 : +26% en trois ans.

Les EI ont dépassé en 2021 le niveau de sorties d'avant crise (+9% soit une quarantaine de sorties supplémentaires).

Ni les AI, ni les ETTI n'ont retrouvé leur niveau d'avant 2020.

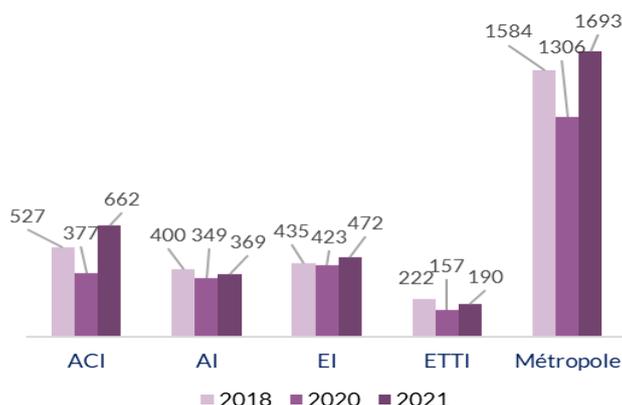
... tout comme les sorties dynamiques

Les sorties dynamiques regroupent les parcours d'insertion qui ont débouché vers un emploi durable CDI et CDD (d'au moins 6 mois), vers un emploi de transition (CDD de moins de 6 mois) ou vers une formation ou une autre structure d'insertion par l'activité économique.

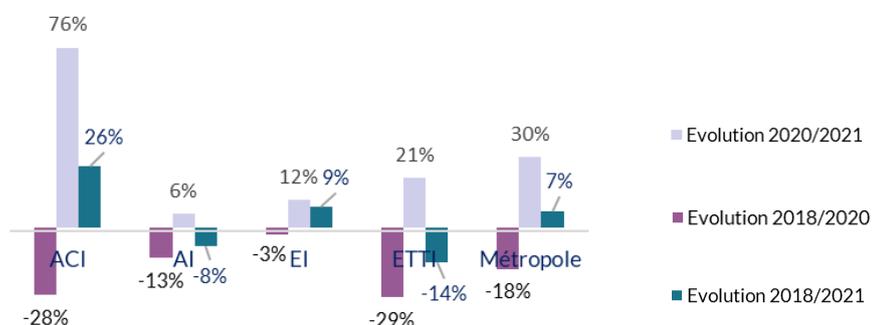
En 2021, 920 sorties sont dynamiques soit un peu plus qu'en 2018 (900). En 2020, année de la crise sanitaire, le nombre de sorties dynamiques avait chuté et s'était établi à 660 (- 18%).

Les situations par type de structures sont hétérogènes. Dans les ACI et les EI, les salariés sortis de leur parcours d'insertion avec un emploi, une formation ou un contrat de travail dans une autre SIAE sont plus nombreux en 2021 qu'en 2018 et *a fortiori* qu'en 2020. A l'inverse, ces sorties sont moins fréquentes en 2021 qu'en 2018 dans les AI et les ETTI même si leur nombre est supérieur au niveau 2020.

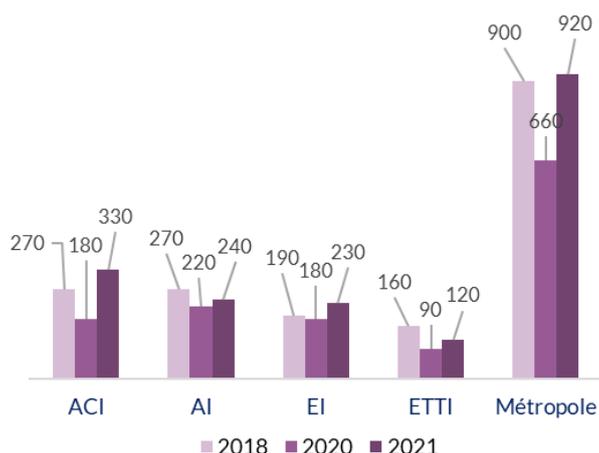
Nombre de sorties par type de structures en 2018, 2020 et 2021



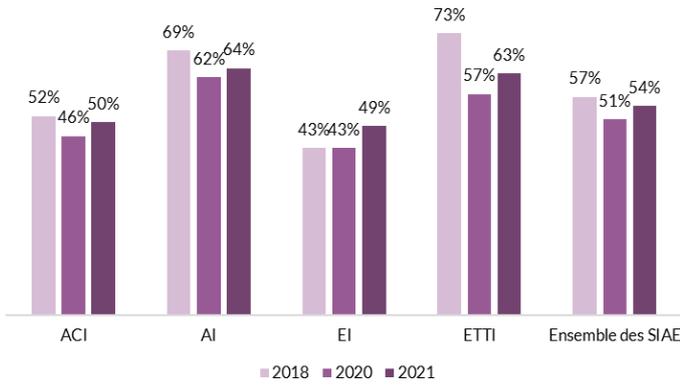
Evolution du nombre de sorties 2018-2020 et 2020-2021



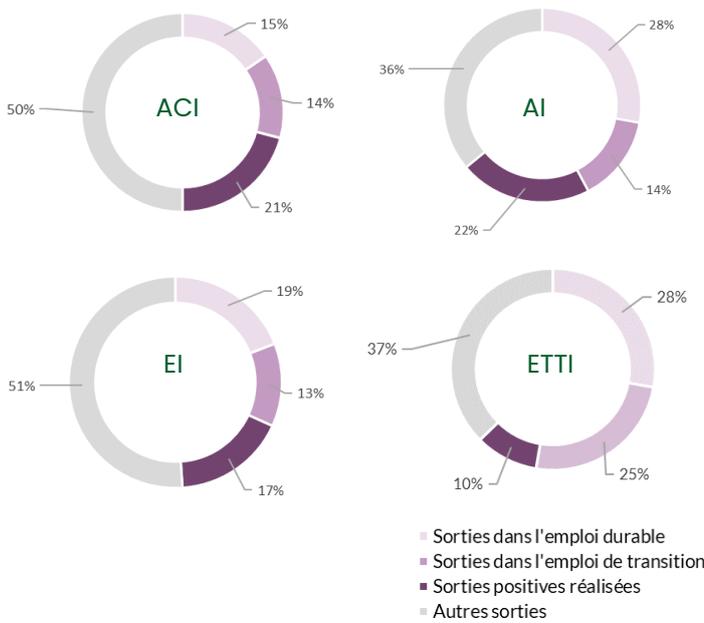
Nombre de sorties dynamiques par type de structures en 2018, 2020 et 2021



Taux de sorties dynamiques relevés en 2018, 2020 et 2021 par type de structures dans la métropole de Lyon



Répartition du nombre de sorties par type de sortie et par types de structure en 2021



Un taux de sorties « dynamiques » 2021 en deçà du taux 2018 malgré la reprise

Les taux de sorties dynamiques sont un indicateur particulièrement suivi. Ils permettent de gager sur un taux de réussite de réinsertion professionnelle, une année donnée.

Le taux de sorties dynamiques est relatif : il dépend du nombre de sorties dynamiques et du nombre total de sorties de parcours la même année. Ainsi, avec le même nombre de sorties dynamiques, le taux peut varier du fait de la variation du volume de sorties totales.

C'est ce qui se passe lorsqu'on compare 2021 à 2018 : avec un nombre de sorties dynamiques quasiment égal entre les deux années, le taux de sorties dynamiques atteint 54% en 2021 alors qu'il s'établissait à 57% en 2018.

Les résultats globaux masquent des situations contrastées. En 2021, dans les ACI comme dans les EI, les sorties dynamiques sont moins fréquentes que dans les AI ou les ETTI, respectivement 50% et 49% contre 64% et 63%. Ces écarts étaient déjà présents les années antérieures.

Les taux de sorties dynamiques ont tous augmenté en 2021 par rapport à 2020 quel que soit le type de structures. Néanmoins, à l'exception des EI (49%), ils restent inférieurs aux taux observés en 2018 : - 2 points dans les ACI, - 5 points dans les AI et - 10 points dans les ETTI. Les effets du choc de la crise de 2020 s'atténuent mais existent encore.

350 personnes

ont obtenu un emploi d'au moins 6 mois en sortie de leur parcours en 2021

19%

des salariés en EI

28%

des salariés des AI et des ETTI

15%

des salariés en ACI

Une hausse du nombre de salariés en insertion : la part belle aux jeunes et aux chômeurs de très longue durée

+14%

hausse du nombre de salariés 2018-2021

36%

part des salariés femmes en 2021

+65%

hausse 2018-2021 des jeunes

80%

des jeunes en insertion non qualifiés

Toutes les tranches d'âge bénéficiaires de la hausse, les jeunes de moins de 26 ans en particulier

En 2021, les effectifs salariés de l'IAE ont nettement augmenté pour atteindre 6 400 personnes soit 1 200 personnes supplémentaires en un an. Les effectifs ont crû de +23% entre 2020 et 2021 après une baisse de -7% entre 2018 et 2020. Au total, en s'affranchissant de 2020, année de choc conjoncturel, les effectifs ont augmenté de +14% (entre 2018 et 2021).

En 2021, dans les SIAE, 15% des salariés en insertion accompagnés dans la métropole sont des jeunes de moins de 26 ans. Ils sont 950. 66% des effectifs ont entre 26 et 49 ans soit près de 4 200 personnes et 20% ont 50 ans ou plus soit 1250 personnes. La perte des effectifs sur la période 2018-2020 est quasi-exclusivement due à la baisse du nombre de personnes âgées de 26 à 49 ans avec près de

600 personnes en moins. Les effectifs des jeunes étaient restés stables sur la période. Les effectifs des seniors progressaient doucement (+5%).

La hausse des effectifs en 2021 concerne toutes les tranches d'âge, avec un regain remarqué dans la tranche des moins de 26 ans (+65% entre 2018 et 2021). La hausse bénéficie également aux 50 ans et plus (+17%) mais peu aux salariés de 26 à 49 ans (leur effectif est quasiment stable, soit +3% d'augmentation).

Le nombre de jeunes a quasiment doublé dans les ACI et plus que doublé dans les EI, ils ont augmenté de près de la moitié dans les AI et de 27% dans les ETTI par rapport à 2018. La part des jeunes en conséquence a augmenté dans tous les types de structures (de +3 à +6 points).

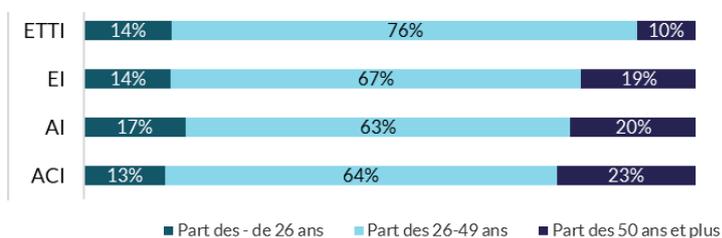
Les femmes en marge de la croissance du secteur ?

En 2020, la part des femmes dans le secteur de l'IAE était en net recul avec 36% contre 41% en 2018 (- 5 points en deux ans). En 2021, leur part reste stable (36%) malgré le contexte d'augmentation franche des salariés en insertion.

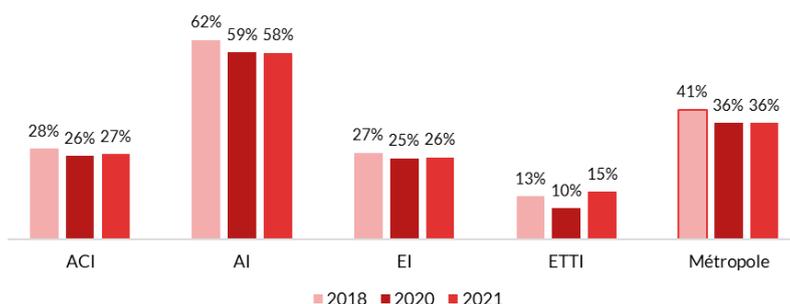
La hausse du nombre de salariés de + 23% comparée à 2020 comme celle de +14 % comparée à 2018 est entièrement absorbée par un public masculin. Le nombre de femmes avec un contrat d'insertion en 2021 reste en effet hermétique à la croissance du secteur (2 330 salariées en 2021 contre 2 320 en 2018) tandis que les effectifs masculins progressent sensiblement (4 100 hommes en 2021 contre 3 400 hommes en 2018 soit + 19% d'évolution).

La faible dynamique des effectifs dans les AI, secteur majoritairement employeur de femmes (6 salariés sur 10 sont des femmes) pourrait en être la cause.

Répartition du nombre de salariés par tranche d'âge et par type de structure en 2021



Taux de salariés femmes par type de structure en 2021



Les effectifs féminins augmentent quels que soient les types de structures, sauf dans les AI.

En 2021, le nombre de salariées dans les AI est inférieur aux effectifs 2018 (-200 femmes) et dans le même temps, la hausse des embauches féminines (+200 femmes) dans les autres types de structures ne suffit pas à faire progresser la part des femmes dans le total.

Plus d'opportunités pour les demandeurs d'emploi de très longue durée dans les parcours de l'IAE

Parmi les salariés en insertion, quatre sur dix (40%) sont bénéficiaires d'au moins un minimum social* (AAH, ASS, RSA), un quart (27%) vit dans un quartier qui conjugue des difficultés économiques et sociales dit « quartier politique de la ville » et près de trois sur dix (28%) sont sans emploi depuis au moins 2 ans (chômeurs de très longue durée).

Ces moyennes métropolitaines sont très différentes d'un type de structures à l'autre. La part des salariés bénéficiaires de minima sociaux varie de 26% à 52% selon le type de structures, celle des résidents en QPV de 19% à 35%, celle des salariés sans emploi depuis au moins deux ans de 9% à 44%.

Il semble que la hausse du nombre de salariés offre plus d'opportunités aux personnes sans emploi depuis au moins deux ans.

Le nombre de salariés accompagnés avec au moins deux années sans emploi n'avait pas chuté en 2020 avec la crise. Il a augmenté dans tous les types de structures en 2021 et affiche d'ailleurs un taux d'évolution supérieur au taux d'évolution global du nombre de salariés (+ 18% contre + 14% entre 2018 et 2021).

Le nombre de résidents en QPV a augmenté de +9% entre 2018 et 2021 et le nombre de bénéficiaires de minima sociaux de +5%. Ces taux masquent une évolution contrastée. Par exemple, le nombre de bénéficiaires de minima sociaux a fortement diminué dans les AI en trois ans et les résidents en QPV dans les ACI ont augmenté de +25% sur la période.

Forte augmentation de jeunes salariés peu qualifiés accompagnés

Le nombre de jeunes salariés peu qualifiés a augmenté de +65% entre 2020 et 2021. Leur nombre était resté quasiment stable entre 2018 et 2020 (+4%).

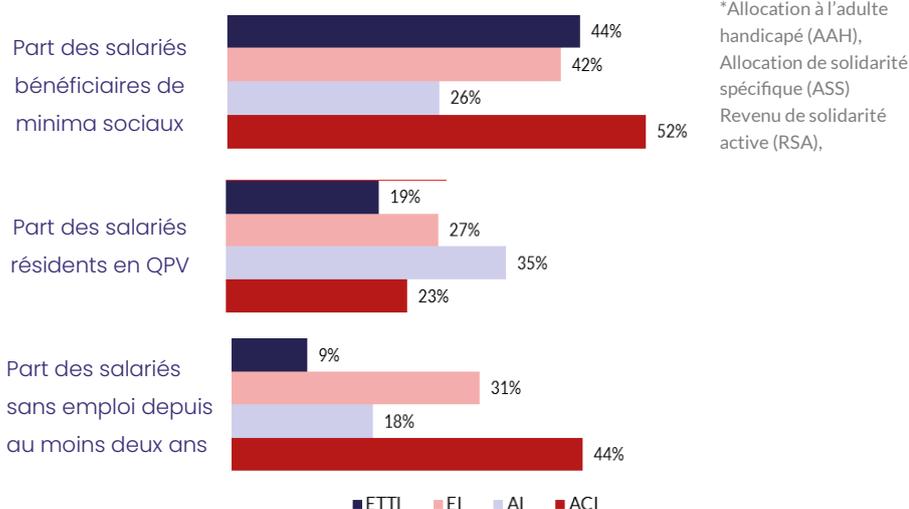
80% des jeunes accompagnés par l'IAE sont peu qualifiés en 2021. Cette proportion est quasiment stable (76% en 2018, 82% en 2020). Au total, 12% des salariés en insertion sont des jeunes peu qualifiés (soit 760 salariés).

Une part importante de publics peu formés

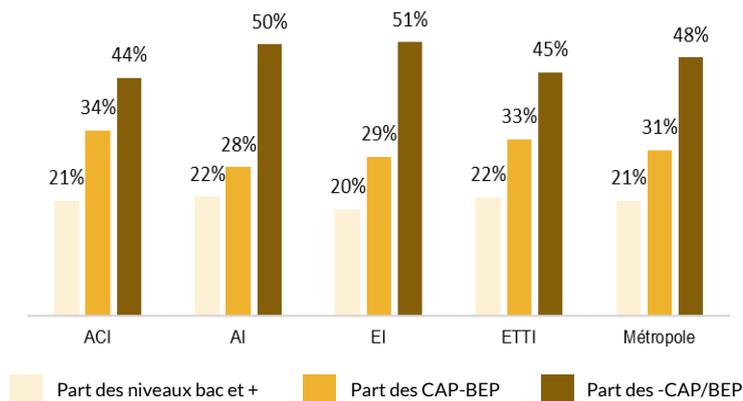
Près de la moitié des salariés accompagnés en 2021 (48%) ont un niveau inférieur au CAP/BEP. Les salariés titulaires d'un CAP ou BEP sont 31% et ceux avec au moins le niveau bac 21%. Ces parts sont stables dans le temps.

Plus de la moitié des salariés des EI et des AI ont un niveau inférieur au CAP/BEP. Dans ces structures, moins de 30% des salariés ont un niveau CAP/BEP alors qu'ils sont au moins 33% dans les ACI et les ETTI. Les personnes avec au moins un niveau bac sont entre 20% et 22% quel que soit le type de structures. Leur part a fortement augmenté dans les ACI, AI et EI ces dernières années.

Part des salariés par type de structures en 2021

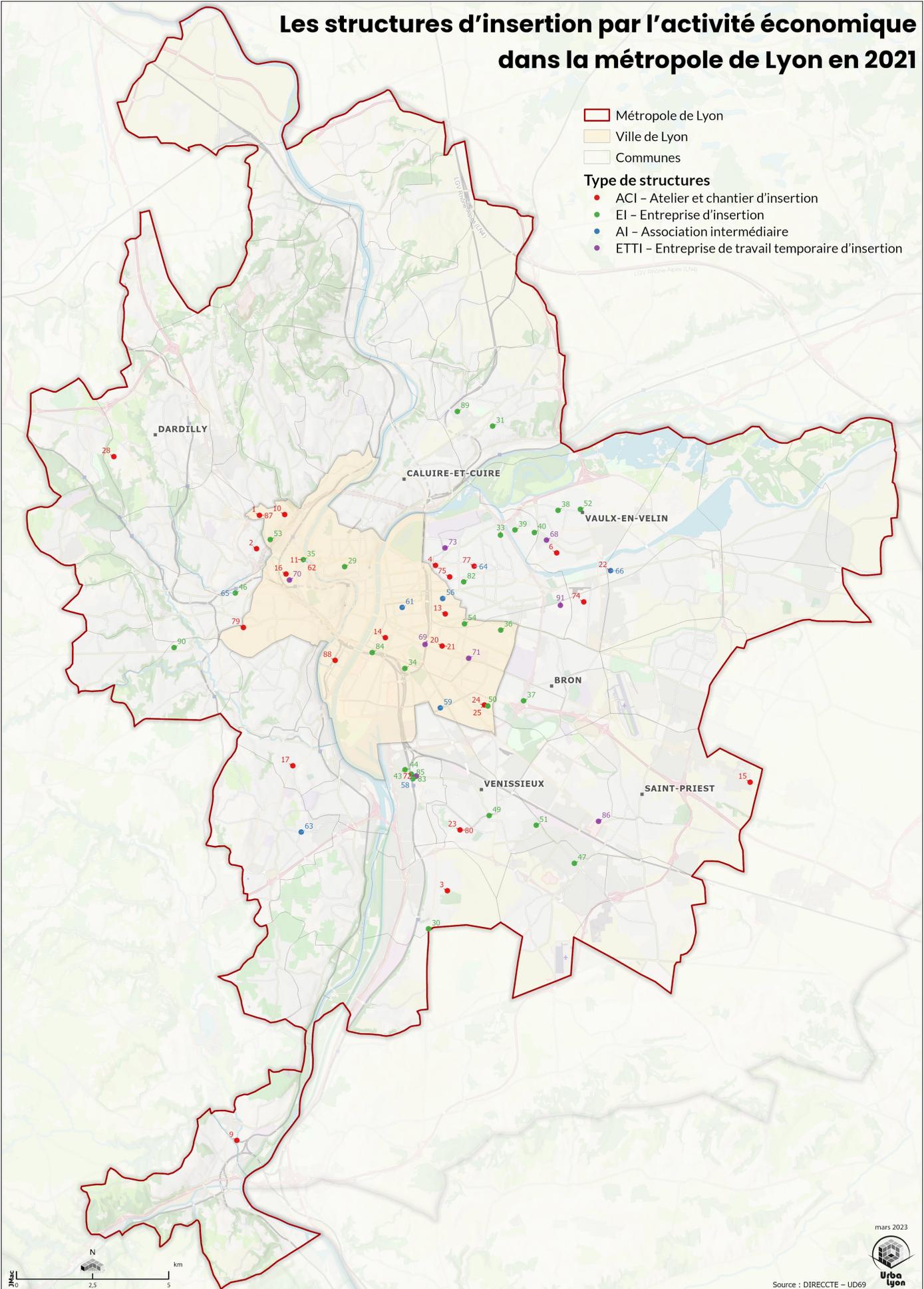


Part des salariés selon leur niveau de formation et par type de structures en 2021



Les structures d'insertion par l'activité économique dans la métropole de Lyon en 2021

- Métropole de Lyon
 - Ville de Lyon
 - Communes
- Type de structures**
- ACI - Atelier et chantier d'insertion
 - EI - Entreprise d'insertion
 - AI - Association intermédiaire
 - ETTI - Entreprise de travail temporaire d'insertion



Source : DIRECCTE – UD69



Numéro	Type de structure	Nom de la structure
1	ACI	AIDEN CHANTIERS
2	ACI	AIDEN CHANTIERS
3	ACI	ACTA VISTA
4	ACI	AIOJ – ASSOCIATION D AIDE AU LOGEMENT DES JEUNES
6	ACI	FONDATION DE L ARMEE DU SALUT
9	ACI	LES POTAGERS DU GARON
10	ACI	MIRLY SOLIDARITE – M2A
11	ACI	REED – RHONE EMPLOIS EXPLORATIONS DEVELOPPEMENT
13	ACI	LE GRENIER – HOTEL SOCIAL
14	ACI	FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI
15	ACI	IDEO – INITIATIVES DVPT EMPLOIS ET ORIENTATIONS
16	ACI	IDEO – INITIATIVES DVPT EMPLOIS ET ORIENTATIONS
17	ACI	INSERTION TRAVAIL EMPLOIS MULTISERVICES – ITEM
20	ACI	RESTAURANTS DU COEUR DU RHONE
21	ACI	RESTAURANTS DU COEUR DU RHONE
22	ACI	MSD ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION
23	ACI	REGIE DE QUARTIER ARMSTRONG
80	ACI	REGIE DE QUARTIER ARMSTRONG
24	ACI	REGIE DE QUARTIER EUREQUA
25	ACI	REGIE DE QUARTIER EUREQUA
28	ACI	BRIGADES NATURE
29	EI	REGIE DE QUARTIER 124 SERVICES
30	EI	AESE – ASSOCIATION POUR L'EMPLOI ET LA SAUVERGARDE DE L'ENVIRONNEMENT
31	EI	REGIE DE QUARTIER AMIR
33	EI	BUERS SERVICES
34	EI	ENVIE RHONE
35	EI	REED – RHONE EMPLOIS EXPLORATIONS DEVELOPPEMENT
36	EI	AIES – ASSOCIATION INSERTION EMPLOIS-SERVICES
37	EI	REGIE DE QUARTIER REUSSIR L'INSERTION A BRON
38	EI	CAR DOM
39	EI	EBS LE RELAIS BOURGOGNE
40	EI	ENVIE SUD EST
43	EI	L'ENTREPRISE ECOLE
44	EI	L'ENTREPRISE ECOLE TRANSPORT
46	EI	MAIA
47	EI	NOUVELLE ATTITUDE
49	EI	REGIE DE QUARTIER ARMSTRONG
50	EI	REGIE DE QUARTIER EUREQUA
51	EI	SARL AIJE HOMMES ET ENVIRONNEMENT
52	EI	SARL PRESTAL
53	EI	SARL TREMLIN BATIMENT
54	EI	SCOP ELITS PROPLETE
56	AI	AIDEN SERVICES
58	AI	ESTIME
59	AI	HUITIEME DIMENSION
61	AI	ARIEL SERVICES
62	AI	REED – RHONE EMPLOIS EXPLORATIONS DEVELOPPEMENT
63	AI	SAINT GENIS EMPLOI

Numéro	Type de structure	Nom de la structure
64	AI	SOLIDARITE SERVICES
65	AI	ASSOCIATION INTERMEDIAIRE ICARE
66	AI	MSD ASSOCIATION INTERMEDIAIRE
68	ETTI	EST EMPLOI SERVICES
69	ETTI	GREP INTERIM SAS
70	ETTI	GROUP INTERIM INSERT REGION OUEST LYON - GIROL
71	ETTI	ID EES INTERIM LYON
72	ETTI	INTERVALLE INTERIM
73	ETTI	RHONINSERIM BTP
74	ACI	LES ATELIERS DE L'AUDACE
75	ACI	MEDIALYS
77	ACI	UNIS BIKE
79	ACI	VAL'TRIONS RE-TROUVAILLES
82	EI	ENVIE AUTONOMIE RHONE ALPES
83	EI	EST LYONNAIS DEVELOPPEMENT INSERTION RHONE ALPIN
84	EI	LA CONCIERGERIE SOLIDAIRE 69
85	EI	LA PEPINIERE DU PLAN
86	ETTI	ID'EES INTERIM F



Source des données statistiques :
Direction Départementale de
l'Emploi, du Travail et des Solidarités
(DDETS) du Rhône

Traitements et analyses :
Agence d'urbanisme de l'aire
métropolitaine lyonnaise

Remerciements au service emploi
et insertion professionnelle
de la DDETS du Rhône

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Estelle Pelletier** - e.pelletier@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme

GRANDLYON
la métropole



Agence d'urbanisme de l'aire
métropolitaine lyonnaise